Ecole maternelle de Voglans

Procès-verbal du conseil d'école
Du 13 juin 2023

Présents :
Mme Ravachol, directrice
Mme Fort, enseignante
Mme Andugar, enseignante
Mme Février, future directrice à la rentrée 2023
M. Mercier, Maire de Voglans
Mme Bernon, adjointe au maire service éducation
Mme Moulin, représentante des parents d'élèves
Mme Souli, représentante des parents d'élèves
Mme Frantz, représentante des parents d'élèves
Mme Gilbert, représentante des parents d'élèves

Excusés :
M. Ledouit, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme Montjouvent, enseignante
Mme Ekstets, représentante des parents d'élèves
Mme Loywyck, représentante des parents d'élèves

I. Projets pédagogiques, bilan :

Liste des **actions réalisées** depuis le dernier Conseil d'école sur le thème pédagogique de l'année :

✓ ***Ce qui a été financé par les budgets (transports + projets), alloués par la mairie :***

- Le **mercredi 22 mars**, la classe de Mme FORT s'est rendue au ***musée des Beaux-arts de Chambéry***.
- Le **mercredi 29 mars**, la classe de PS a bénéficié d'une animation « ***Aqualis*** » (activités de découverte du lac du Bourget, réalisées à l'école) et cette même activité aura lieu le **mercredi 14 juin** pour les 2 classes de MS/GS.
- **Le mercredi 21 juin**, à l'occasion de la fête de la musique, Aude chantera pour les enfants de l'école avec son mari qui est guitariste.
- Le **jeudi 22 juin**, toute l'école se rendra aux ***« Jardins secrets » de Vaulx (74)***, pour réaliser une visite ludo-pédagogique autour des 5 sens et assister à un spectacle musical.
- Le **lundi 3 juillet**, les élèves participeront à un bal animé par Pierre Castellan, dans la cour de l'école, de 10h à 11h.

- Des plants ***d'herbes aromatiques*** ont été achetés pour la classe de PS, dont les 2 autres classes ont pu bénéficier car ils ont été installés sur une table dans le hall de l'école.

- Les élèves de Mme FORT ont fait naître dans leur classe des papillons et la classe de Mme RAVACHOL, des coccinelles. La classe des petits a réalisé un élevage de phasmes (donnés par une personne extérieure).

- Nous nous sommes rendus **à la bibliothèque municipale** le **mercredi 7 juin**.

Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie et l'APE pour tous ces beaux projets financés.

II. Travaux et demande budgétaire 2023/2024

1. Travaux

❖ **Travaux réalisés :**

- Mise en place de barrières de sécurité autour du patio, côté salle de motricité.
- L'installation d'un anti pince-doigts au niveau de la porte des toilettes adultes.

- Les porte-manteaux pour la classe de Mme FORT ont été installés en partie.
- L'alarme extérieure côté classe PS a été installée.

❖ **Demandes de travaux :**

- Remettre une sonnette entre les classes de Mmes ANDUGAR/MONTJOUVENT et Mme FORT afin qu'elles puissent entendre lorsqu'un parent sonne. Le visiophone n'est entendu que depuis la classe de Mme RAVACHOL. S'il n'y a personne dans cette classe et que quelqu'un sonne (RDV ou urgence), personne n'entend : Qu'en est-il ? ***Réponse de la mairie*** *: Mme BERNON indique qu'il faut voir avec le problème électrique (en même temps que la classe des PS).*

- L'équipement d'un ordinateur portable pour chaque classe de maternelle : Lors du dernier conseil d'école, il avait été indiqué par Mme BERNON que des devis avaient été réalisés. Qu'en est-il ? ***Réponse de la mairie*** *: Mme BERNON indique que des devis sont en cours.*

- L'implantation d'une rampe d'accès PMR devant la classe de PS, comme les autres classes : Mme BERNON devait contacter l'entreprise concernée à l'issu du précédent conseil, qu'en est-il ? ***Réponse de la mairie*** *: Mme BERNON indique que ce sera lié avec la fin des travaux.*

- Le visiophone dans la classe de Mme RAVACHOL : on voit les personnes mais on ne les entend pas ou à moitié : La demande avait été faite aux services techniques mais ce problème n'est, à ce jour, pas résolu. ***Réponse de la mairie*** *: Demande faite aux services techniques, en cours. La mairie va relancer le fournisseur.*

- Régler les stores des classes et sanitaires de Mmes FORT et RAVACHOL qui, pour certains, montent et descendent sans cesse, sans arriver à se fermer d'eux-mêmes complètement. Le problème perdure et parfois même, ce sont d'autres stores qui dysfonctionnent.
  Réponse de la mairie *: La mairie va faire intervenir de nouveau la société.*

- Un téléphone dans la cuisine : L'achat d'une base avec 2 combinés avait été évoqué, qu'en est-il ? ***Réponse de la mairie*** *: Mme BERNON s'en occupe. Il faudra voir si la nouvelle équipe en souhaite un.*

- Structure de jeux (cour) : les cache-vis en plastique noir qui sont sous la structure s'enlèvent. La société qui a installé la structure est intervenue. Les enseignantes ont pu faire remonter leurs remarques sur l'utilisation de cette structure : les enfants peuvent se couper lorsqu'ils tombent et se cognent (abrasive). Elle peut ne pas être utilisable l'après-midi lorsqu'il fait trop chaud (risque de brûlure) et lorsqu'il pleut car elle ne sèche pas. De plus, les portes du bac à sable sont très difficiles à manipuler car il n'y a pas de roulements dans les glissières. Du sable s'y loge et bloque la fermeture, qui ne peut jamais être totale. Il y a toujours un jour entre les deux portes et ce jour a pris de l'ampleur car le bois a travaillé. Nous n'utiliserons pas le bac à sable en cette fin d'année car le sable a stagné tout l'hiver, il a pris l'eau et pour des raisons d'hygiène, les enfants ne peuvent pas le manipuler. Les enseignantes demandent s'il est possible de le vider cet été, de remettre du sable propre pour septembre et de le vider à nouveau aux vacances d'octobre, afin de stocker ce sable tout l'hiver, pour le remettre aux vacances de printemps.
  Réponse de la mairie *: La mairie va faire vider le bac à sable et il sera de nouveau rempli à la rentrée. La maisonnette sera installée prochainement.*

- Les portes coulissantes du placard de la classe de PS sont toujours très difficiles à manipuler (une des roulettes est partie). ***Réponse de la mairie*** *: les services techniques vont intervenir de nouveau.*

- Le sol des marches devant la classe de Mme FORT s'est décollé à deux reprises et a été réparé. Cependant, il faudra être vigilant à l'avenir.

2. Demande budgétaire 2023/2024

Le budget alloué par enfant scolarisé au 1er janvier 2022 est de **47,58€**. Ce budget est versé en deux fois : 8/12ème du 1er janvier au 31 août, en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur cette période ; puis 4/12ème du 1er septembre au 31 décembre en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur cette seconde période.

Pour les transports, un budget de 10 000 € est alloué pour l'élémentaire et la maternelle, pour l'année 2023.

800€ sont attribués pour l'achat d'un livre pour Noël et 3000€ pour les projets de l'année.
L'APE a donné 45€ par enfant pour l'année scolaire 2022/2023.

La directrice demande le maintien de ces budgets pour l'année scolaire à venir.

III. Effectifs rentrée scolaire 2023 / 2024 :

La rentrée aura lieu le **lundi 4 septembre 2023 à 8h30**.

Il y aura 3 classes, la répartition des classes sera effectuée lors d'un conseil des maîtres le 20 juin 2023.

Nous ne connaissons pas les effectifs exacts (des inscriptions peuvent encore avoir lieu). A ce jour, sont inscrits à l'école maternelle de Voglans :

- 25 PS
- 23 MS
- 24 GS

Total : **72** élèves à ce jour.

Il y avait 76 élèves en 2022/2023.

La visite et la réunion d'accueil des nouveaux arrivants auront lieu le **mardi 27 juin à 17h30.**
Une intégration des futurs petits qui sont actuellement à la crèche aura lieu le **mardi 20 juin.**

IV. Questions des parents :

1. Organisation et information concernant l'année prochaine

- Prévision d'effectifs et classes par niveau : Il y aura-t-il des classes double niveaux ?
- Composition de l'équipe enseignante pour l'année prochaine ?

Réponse des enseignantes : cf point N°3

- Détails sur le passage des GS vers le CP :

Réponse des enseignantes : *Dans le cadre de la liaison GS/CP, il a été décidé avec les enseignants de CP de mettre en place l'utilisation d'une trousse avec le nécessaire de base, afin de faciliter son utilisation à l'entrée au CP. L'achat de ce matériel a été financé par la coopérative scolaire. Tous les GS des deux classes disposent du même matériel.*
Les GS vont aller passer une matinée dans la classe de CP et les CP actuels vont revenir en maternelle pendant ce temps. Ce sera le jeudi 29 juin.
Le mercredi 28 juin, nous allons écouter les CP chanter.
Il est prévu que les GS participent à un après-midi sportif le lundi 3 juillet. Avec le décalage des horaires entre nos deux écoles, les grands seront sous la responsabilité du périscolaire entre 13h35 et 14h35. A 14h35, une enseignante prendra le relais jusqu'à 15h30 environ. L'autre enseignante restera avec les moyens des deux classes.

2. Travaux

- Point sur les travaux en cours : agrandissement maternelle ? cours de récréation ? préau ? médiathèque ? modification bibliothèque actuelle vs agrandissement de la cantine ?

Réponse de M. Le Maire : la médiathèque*, ça suit son cours. A partir du 7 juillet, l'ossature sera montée. Le toit sera également monté.*

Livraison juin 2024.

Le préau *: le permis est déposé. La mairie attend le retour. L'appel d'offre va être lancé. Les fondations seront faites pour le mois d'août et le préau sera monté pour les vacances de Toussaint.*

Agrandissement de ***la cantine*** *: juin 2024, la médiathèque sera ouverte. Les travaux seront faits pour que les maternelles mangent dans l'ancienne bibliothèque. Cette salle servira aussi de garderie pour les maternelles (à compter de septembre 2024 si tout est OK).*

La classe des PS actuels sera agrandie.

- *Classe PS et luminosité : peu de luminosité naturelle avec les travaux actuels :*

Réponse de la mairie *: L'éclairage sera refait cet été.*

- *Combien de temps sous ces conditions ? N'est-il pas possible de trouver une solution temporaire comme par exemple utiliser la salle en élémentaire qui est inoccupée pour le moment ? Ou autre solution ?*

Réponse de la mairie *: Non, ce n'est pas possible. L'équipe enseignante ajoute qu'il n'y a pas de sanitaires adaptés aux petits en élémentaire.*

- *Nuisances sonores importantes ! : les travaux de la médiathèque perturbent les classes et surtout la sieste des petits !*

Réponse de M. Le Maire : *Il ne devrait pas y avoir de bruit. S'il y a du bruit en ce moment, c'est pour que les travaux débutent bien en juillet.*
Tout doit être fini pour 2025.

Début d'année 2024 : étude pour refaire les classes. Le gros œuvre sera fait l'été.

3. **Périscolaire**

- Présentation des animateurs et activités : Qu'est-il prévu pour l'année prochaine ? Serait-il possible d'avoir un trombinoscope de l'équipe ? ***Réponse de la mairie :*** Oui, c'est prévu pour la rentrée

- Tarif garderie et cantine : idem pour l'année prochaine ? ***Réponse de la mairie :*** Non, il y aura une augmentation de 2,6%. Ils seront communiqués.

- Maintien des ¼ d'heure gratuit l'année prochaine ? ***Réponse de la mairie :*** Oui, il sera maintenu. La Mairie incite à utiliser le ¼ d'heure gratuit pour désengorger le parking.

4. **Questions/remarques diverses**

- Heure du goûter : Actuellement les enfants goûtent à 17h ce qui fait un peu tard selon certains parents. Est-il possible de prévoir de faire goûter les enfants sur la dernière récréation de la journée ? ou sur le temps des TAP des grands ?

Réponse de la directrice : La collation n'est pas possible sur le temps scolaire (interdit par l'Education Nationale).

- Ecole mercredi matin : cette question nous revient systématiquement car beaucoup de parents constatent que ce rythme pour les enfants de maternelle est trop soutenu, bien trop fatiguant… ***Réponse de la mairie*** *: Possibilité de faire passer des liens de conférences sur le rythme biologique de l'enfant.*

- Les enfants de Moyenne Section peuvent ne pas aller à la sieste (à partir de 13h35). Les parents doivent se signaler auprès de Véronique FERRI.

- Les enfants de GS ont beaucoup apprécié le passage au self avec un plateau.

- Certains parents font remonter qu'il n'y a pas forcément de vérification quand ce ne sont pas les parents qui viennent chercher les enfants (demande carte d'identité…).

- Les parents demandent si l'équipe a eu un retour de l'évaluation d'école. **L'équipe enseignante** indique que le retour est très positif et qu'il faudra s'appuyer sur le retour pour réécrire le nouveau projet d'école.

Les enseignantes ajoutent que Mmes ANDUGAR, MONTJOUVENT, FORT et RAVACHOL quittent l'école. Elles seront remplacées par Mmes FEVRIER, VINET et DI LEO.

La séance est levée à 18h45 pour ce conseil.

La Directrice

Le secrétaire de séance